ABCI PRODUCTION
Société par actions simplifiée au capital de 257 000 euros
Siège social : Parc d'Activités de l'Estuaire, 56190 ARZAL
832 288 047 RCS VANNES

(La « *Société* »)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 25 JANVIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre,
Le vingt-cinq janvier,

La société ASSOCIES BRETONS DE CHAUDRONNERIE ARZALAISE - ABCA, Société par actions simplifiée au capital de 150 000 euros, ayant son siège social Lotissement La Croix, 5, Rue Charles Géniaux, 56190 MUZILLAC, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 919 345 264 RCS VANNES, représentée par Monsieur Yannick FOUCHER, gérant de la société HOLDING NAMARO, Présidente,

Associé Unique de la Société (L'« *Associé Unique* »),

En présence de la société HOLDING NAMARO, Présidente non associée de la Société,

Étant précisé que la société FID'OUEST AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société a été régulièrement informée des décisions devant être prises,

(…)

II - A pris les décisions suivantes :

(…)
- Décision relative au mandat du commissaire aux comptes,
- Pouvoirs.

(…)

QUATRIEME DÉCISION

L'Associé Unique, constatant que le mandat de la société FID'OUEST AUDIT, Commissaire aux comptes titulaire, arrive à expiration à l'issue de la présente décision et que la Société n'avait pas dépassé deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux comptes pendant les deux exercices précédant l'expiration du mandat, décide de ne pas la renouveler dans son mandat et de ne pas procéder à la désignation d'un Commissaire aux comptes.

CINQUIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide de donner tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal à l'effet de procéder aux formalités de publicité requises par la loi.

(…)

Certifié conforme
Le président

Yannick Foucher

YF